

20e message technique, message du mercredi 3 juin 2026, 8h

Feu bactérien

Une infection de feu bactérien a bel et bien eu lieu avec la rosée de ce matin pour les stations **STJ, STJ Montée, Oka et St-Benoît** uniquement. En raison des températures plus chaudes que prévues dans la journée d'hier, ce risque concerne les **entreprises en scénario 3** pour ces 4 stations, ainsi que celles en **scénario 2 pour les stations STJ et St-Benoît**. Les fleurs à risque sont celles ouvertes du 28 mai au 2 juin. Encore une fois, si vous n'avez plus de fleurs ou que celles-ci sont nouées, vous n'avez pas besoin d'intervenir (=sépales qui remontent le plan horizontal).

La prochaine infection est prévue pour **demain matin** et concernera les entreprises **en scénario 2 et 3 pour toutes les stations**. Les fleurs à risque sont celles qui ouvriront dans la journée d'aujourd'hui et celles qui auraient ouvert depuis votre dernier traitement.

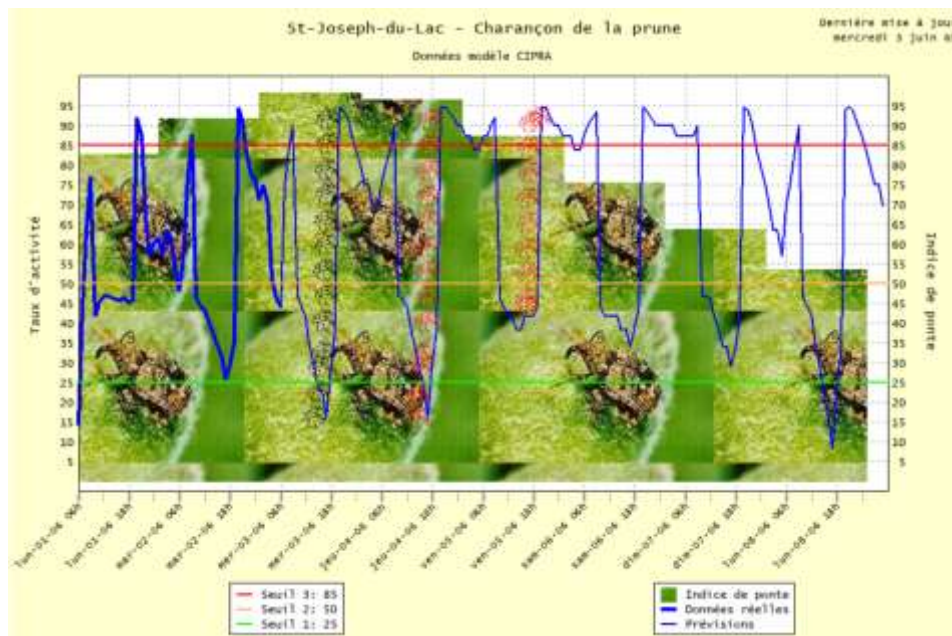
- ➔ **Pour les entreprises en régie conventionnelle en scénario 3 pour les stations STJ, STJ Montée, Oka et St-Benoît, et en scénario 2 pour les stations STJ et St-Benoît**, si vous n'êtes pas intervenus hier en fin de journée, intervenir aujourd'hui en fin de journée en post-infection afin de contrôler le risque en cours et protéger les fleurs d'aujourd'hui contre le risque de demain. Si vous êtes intervenus hier en fin de journée, vous êtes protégés pour le risque en cours, mais ne l'êtes pas pour le risque de demain pour les fleurs qui vont ouvrir aujourd'hui. Réalisez un traitement en protection en fin de journée.
- ➔ **Pour les entreprises en régie conventionnelle en scénario 2 pour les stations Oka et STJ Montée, et en scénario 2 et 3 pour les stations STJ640 et Oka Ste-Sophie**, réalisez un traitement en protection en fin de journée pour protéger vos fleurs d'aujourd'hui contre le risque de demain matin.

➔ **Pour les entreprises en régie biologique**, aucun produit ne permet de revenir en post-infection. Réalisez un BP en avant-midi afin de protéger les fleurs qui ont ouvert depuis hier (scénario 3) ou depuis le 28 mai (scénario 2) contre le risque de demain matin.

Charançon de la prune

Une sortie est prévue ce soir pour les vergers avec historique (pouch pouch noir) et jeudi et vendredi soirs pour toutes les entreprises. Nous retenons 2 cas de figure :

- ✚ Vous n'avez pas encore réalisé d'insecticide à la grandeur de la parcelle après fleur : traitez lors de la période d'activité soit de 18h à 22h+/- à la grandeur de la parcelle, hauteur des troncs afin de nettoyer les charançons présents dans vos parcelles.
- ✚ Vous avez réalisé un insecticide après fleur à la grandeur de la parcelle avec un produit efficace contre le charançon de la prune, réalisez un contour ce soir lors de son pic d'activité entre 18h et 22h.



Rappel : Nous considérons qu'un Tt insecticide réalisé durant les heures d'activité du charançon est valide pour 3 soirées. Si vous réalisez un traitement insecticide ce soir entre 18h et 22h, vous n'avez pas besoin de ré-intervenir jeudi ni vendredi.

Pour les vergers en régie biologique, si ce n'est pas déjà fait, prévoir l'application de votre Surround avant 18h ce soir. Validez votre couverture en observant vos fruits puisque ce sont les fruits qui doivent être protégés et non les feuilles.